

P.C



pour Ad. Chevreux

Je soussigné, Claude Charrier,

chef d'atelier tisseur, demeurant à Lyon,

7 avril, 1852. place de l'homme de la Roche, 80;

actuellement détenu au fort de la

Detrièlerie, déclare agir de mon propre

consentement sans aucune autre

influence que celle de mon for-intérieur;

en conséquence, j'adhère pleinement et sans arrière-pensée

au gouvernement actuel, non seulement

parcequ'il a été consacré par huit millions

de suffrages, mais parcequ'il a fait

triompher le principe durable et prospère

de la stabilité au détriment du principe

éphémère et ruineux de la révolte.

Je m'engage en outre, à persister dans

la même résolution, lors même que je

serais reconnu indigne de la moindre

indulgence de la part du Prince Président

de la République. En foi de quoi, j'ai

signé la présente déclaration, pour valoir

acte d'expression sincère de mes sentiments.

Ce 7 avril, 1852.

estimation en francs



250

Le bourgeois, Charles  
 chef-d'atelier tisser, généralement à Lyon  
 place de l'Annonciation de la Vierge, 80  
 et actuellement obtenu un fort bon  
 tributaire; le bon capitaine de marine  
 généralement dans un certain état  
 influence que celle de son for-interieur  
 j'aurais également et sans autres-je  
 ou généralement actuel, non seulement  
 par capitaine et le commandant par tout  
 Coiffage, mais par capitaine et fait  
 toujours le principe de l'ordre et par  
 le résultat ont obtenu le principe  
 d'obtenir et ensuite de l'industrie  
 de l'usage en outre, à l'époque de  
 la même résolution, par un autre  
 de l'usage de l'usage de l'usage  
 de l'usage de l'usage de l'usage  
 de l'usage de l'usage de l'usage  
 de l'usage de l'usage de l'usage  
 de l'usage de l'usage de l'usage  
 de l'usage de l'usage de l'usage

Paris, le 15 Mars 1875  
 M. le Préfet de la Ville de Lyon

M. le Préfet de la Ville de Lyon

Le 15 Mars 1875

Paris le 10 Mars 1848  
Monsieur le Ministre  
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
un rapport sur les travaux de mon bureau  
pendant le premier trimestre de l'année  
courante. Ce rapport est divisé en deux  
parties. La première partie contient  
un résumé des travaux effectués  
pendant ce trimestre. La seconde partie  
contient des observations sur les  
résultats obtenus et sur les  
moyens de les améliorer.  
Je vous prie d'agréer, Monsieur le  
Ministre, l'assurance de ma haute  
et respectueuse considération.



